

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **950 602** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **615 498** euros et un total **charges** de **384 084** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **231 414** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement indiqué ci-après,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable appliqué de manière prospective :

En application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, à compter de l'exercice 2025, l'entité a appliqué un changement de réglementation comptable résultant de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions relatives à la présentation des états financiers.

Conformément à l'article 831-3 du Plan Comptable Général, ce changement de réglementation est appliqué de manière prospective. En conséquence, les comptes des exercices antérieurs n'ont fait l'objet d'aucun retraitement.

Ce changement de réglementation est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, notamment du fait de certains reclassements, présentés le cas échéant sous forme de tableau :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nature des opérations	Présentation selon la réglementation antérieure N-1	Présentation selon la réglementation applicable N	Impact de la comparabilité	Montant de l'impact fiscal (si significatif)
Cessions d'immobilisations	<i>produits de cession et VNC présentés en résultat exceptionnel</i>	<i>produits de cession et VNC présentés en résultat courant</i>	<i>reclassement du résultat exceptionnel vers le résultat courant</i>	9973€
Quote part des subventions d'investissement viré au résultat	<i>comptabilisée en résultat exceptionnel</i>	<i>comptabilisée en résultat d'exploitation</i>	<i>reclassement vers le résultat d'exploitation</i>	NS
Remboursements de frais de personnel	<i>comptabilisés en produits(transferts de charges)</i>	<i>comptabilisés en diminution des charges de personnel ou mise à disposition de personnel facturé(si refacturation)</i>	<i>modification de la présentation des charges de personnel</i>	NS
Frais émission d'emprunt	<i>comptabilisés en charges ou transferts de charges</i>	<i>comptabilisés à l'actif du bilan</i>	<i>Impact sur le total du bilan et le résultat de l'exercice</i>	NS
Autres éléments antérieurement comptabilisés en transferts de charges	<i>présentation en produits</i>	<i>comptabilisés en produits des activités annexes(si refacturation) ou en indemnités d'assurance(si relatif à des indemnités d'assurance) ou au crédit du compte de charges utilisé initialement</i>	<i>Suppression des transferts de charges</i>	NS

Les montants figurant dans ce tableau correspondent à des reclassements liés à la nouvelle réglementation comptable applicable à compter de l'exercice N. Ces reclassements n'ont pas d'incidence sur le résultat net de l'exercice, mais affectent la présentation intermédiaire des résultats et la comparabilité avec l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	93 690		93 690	93 490
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	93 690		93 690	93 490
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	82 754		82 754	45 281
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	175 990		175 990	518 629
	Charges constatées d'avance	769		769	3 262
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	597 399		597 399	179 117
	Total de l'actif circulant (IV)	856 912		856 912	746 289
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	950 602		950 602	839 779
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an				

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

259 514

567 172

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 21 000)	21 000	21 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 100	2 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	645 232	741 631
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	231 414	3 600
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	899 746	768 332
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	13 839	27 472
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 786	16 496
	Dettes fiscales et sociales	33 231	27 479
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	50 856	71 447
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	950 602	839 779
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		231 414,15	3 600,32
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		50 856	57 753
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	288 532		288 532	295 038
	Montant net du chiffre d'affaires	288 532		288 532	295 038
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				11 283
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			83 490	
	Autres produits			(22)	3
Total des produits d'exploitation				371 999	306 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			36 282	67 814
	Impôts, taxes et versements assimilés			13 496	2 307
	Salaires			167 611	167 550
	Cotisations sociales			61 003	64 973
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 972	
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			73 517	
	Autres charges			5	12
Total des charges d'exploitation				361 887	302 657
RESULTAT D'EXPLOITATION				10 112	3 668
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier				17 020	37 599
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 112	3 668
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	230 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	13 498	10 429
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		243 498	10 429
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	17 445	8 000
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		17 445	8 000
RESULTAT FINANCIER		226 053	2 429
RESULTAT COURANT avant impôts		236 165	6 096
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		4 751	2 496
Total des produits		615 498	316 753
Total des charges		384 084	313 153
RESULTAT DE L'EXERCICE		231 414	3 600
(2) dont produits concernant les entités liées		243 498	10 429
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	82 754	82 754	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	371	371	
	Taxes sur la valeur ajoutée	553	553	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	174 998	174 998	
	Débiteurs divers	68	68	
	Charges constatées d'avance	769	769	
TOTAL DES CREANCES		259 514	259 514	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	99	99		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 740	13 740		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 786	3 786		
	Personnel et comptes rattachés	2 861	2 861		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 374	11 374		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 553	17 553		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 444	1 444		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		50 856	50 856		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		13 597			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport		83 490		83 490	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		83 490		83 490	

FINANCIERES	Participations	93 490		200		93 690
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	93 490		200		93 690

TO TAL		93 490		83 690		83 490	93 690
---------------	--	--------	--	--------	--	--------	--------

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	82 754	45 281	37 474	82,76
Autres créances				
TOTAL	82 754	45 281	37 474	82,76

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
FAE MISE DISPO PAULINE REGUL 2024	27 172
MISE A DISPO PAULINE 2025 2FM CONCEPT	22 487
FAE MISE DISPO PAULINE REGUL 2024	18 109
FAE MISE A DISPO PAULINE 2025	14 987
Totalisation	82 754

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145	181	(36)	-20,04
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 318	9 196	(5 878)	-63,92
Dettes fiscales et sociales	4 259	4 564	(305)	-6,69
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	7 722	13 941	(6 220)	-44,61

Charges à payer (détail)

au 31/12/2025

Libellé	Montant
FNP TELEPAGE 12/2025	44
FNP JURIDIQUE	1 242
HONORAIRES CAC 2EME ACPT 2025	1 978
FNP FRAIS APPROB COMPTES	55
Charges sociales sur C.P.	1 250
Dettes provisionnées sur C.P.	2 861
CAP - ADESATT 2025	10
Intérêts C.N.E. 1523807	46
FRAIS BQ 12	3
FRAIS TENUE DE COMPTE	24
COM DE MOUVEMENT	72
SOLDE TA ECOLES	54
FC CONVENTIONNELLE	83
Totalisation	7 722

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	769	3 262	(2 493)	-76,42
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	769	3 262	(2 493)	-76,42

Charges constatées d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - AXA TESLA GV036RC 01/03/25-28/02/2	01/01/2026	28/02/2026	187		
CCA - AXA COMPLEMENT VOITURE 24/03/25-01	01/01/2026	01/03/2026	7		
243475VP0 TESLA			575		
Totalisation			769		

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

NEANT

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

NEANT

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 100,00	10,0000	21 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 100,00	10,0000	21 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE					189 696	189 696
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				84 587	84 587
	Dotation exercice				21 192	21 192
	TOTAL				105 779	105 779
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				97 890	97 890
	Redevances Exercice				15 884	15 884
	TOTAL				113 774	113 774
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				8 552	8 552
	entre 1 et 5 ans				9 264	9 264
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				17 816	17 816
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				443	443
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				443	443
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					15 884	15 884

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
CAUTION SOLIDAIRE EMPRUNT SCI MARSIM O		90 000	
		90 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		18 259	
		18 259	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		108 259	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LALOMA			(11 888)	100,00	1 392
SAS 2FM CONCEPT			1 199 757	60,00	541 509
SAS 2F CONSTRUCTION ALU			678 030	45,00	48 145
SCI INVEST FM			12 379	99,50	45 630
SCI 2FM IMMO			49 699	50,00	8 695
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI MARSIM O			(51 593)	30,00	(54 593)
					</

HOLDING FM
Société par actions simplifiée
au capital de 21 000 euros
Siège social : 23, Boulevard des Allées,
69420 AMPUIS
879 547 289 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 231 414,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	231 414,15 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 47,619 euros par part	

Le solde	131 414,15 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 776 645,70 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

* Par décision en date du 8 mars 2025 :

100 000,00 euros, soit 47,62 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 : Néant

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures

Certifié conforme
Le Président

raboisson



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

Immeuble Eden Roc
6 Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68
laurence.raboisson@raboisson.com

HOLDING FM

Société par actions simplifiée

au capital de 21.000€

Siège social : 23 Boulevard des Allées

69420 Ampuis

R.C.S LYON : 879 547 289

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société HOLDING FM,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING FM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » qui présente les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, sont mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société HOLDING FM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

u



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 15 juin 2026

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI



LAURENCE RABOISSON CROPPI

Bilan Actif					
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	93 690		93 690	93 490
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	93 690		93 690	93 490
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	82 754		82 754	45 281
	Autres créances	175 990		175 990	518 629
	Charges constatées d'avance	769		769	3 262
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	597 399		597 399	179 117
	Total de l'actif circulant (IV)	856 912		856 912	746 289
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	950 602		950 602	839 779
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an				
	259 514				
	567 172				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	259 514	567 172

6

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 21 000)	21 000	21 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 100	2 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	645 232	741 631
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	231 414	3 600
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	899 746	768 332
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	13 839	27 472
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 786	16 496
	Dettes fiscales et sociales	33 231	27 479
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	50 856	71 447
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	950 602	839 779
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	50 856	57 753
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	288 532		288 532	295 038
	Montant net du chiffre d'affaires	288 532		288 532	295 038
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				11 283
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			83 490	
	Autres produits			(22)	3
Total des produits d'exploitation				371 999	306 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			36 282	67 814
	Impôts, taxes et versements assimilés			13 496	2 307
	Salaires			167 611	167 550
	Cotisations sociales			61 003	64 973
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 972	
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			73 517	
	Autres charges			5	12
Total des charges d'exploitation				361 887	302 657
RES ULTAT D'EXPLOITATION				10 112	3 668
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier				17 020	37 599
- Redevances de crédit-bail immobilier					

u

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		10 112	3 668
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	230 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	13 498	10 429
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		243 498	10 429
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	17 445	8 000
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		17 445	8 000
RESULTAT FINANCIER		226 053	2 429
RESULTAT COURANT avant impôts		236 165	6 096
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		4 751	2 496
Total des produits		615 498	316 753
Total des charges		384 084	313 153
BENEFICE OU PERTE		231 414	3 600
(2) dont produits concernant les entités liées		243 498	10 429
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **950 602 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **615 498 euros** et un total **charges** de **384 084 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **231 414 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement indiqué ci-après,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable appliqué de manière prospective :

En application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, à compter de l'exercice 2025, l'entité a appliqué un changement de réglementation comptable résultant de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions relatives à la présentation des états financiers.

Conformément à l'article 831-3 du Plan Comptable Général, ce changement de réglementation est appliqué de manière prospective. En conséquence, les comptes des exercices antérieurs n'ont fait l'objet d'aucun retraitement.

Ce changement de réglementation est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, notamment du fait de certains reclassements, présentés le cas échéant sous forme de tableau :

u

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Nature des opérations	Présentation selon la réglementation antérieure N-1	Présentation selon la réglementation applicable N	Impact de la comparabilité	Montant de l'impact fiscal (si significatif)
Cessions d'immobilisations	<i>produits de cession et VNC présentés en résultat exceptionnel</i>	<i>produits de cession et VNC présentés en résultat courant</i>	<i>reclassement du résultat exceptionnel vers le résultat courant</i>	9973€
Quote part des subventions d'investissement viré au résultat	<i>comptabilisée en résultat exceptionnel</i>	<i>comptabilisée en résultat d'exploitation</i>	<i>reclassement vers le résultat d'exploitation</i>	NS
Remboursements de frais de personnel	<i>comptabilisés en produits(transferts de charges)</i>	<i>comptabilisés en diminution des charges de personnel ou mise à disposition de personnel facturé(si refacturation)</i>	<i>modification de la présentation des charges de personnel</i>	NS
Frais émission d'emprunt	<i>comptabilisés en charges ou transferts de charges</i>	<i>comptabilisés à l'actif du bilan</i>	<i>Impact sur le total du bilan et le résultat de l'exercice</i>	NS
Autres éléments antérieurement comptabilisés en transferts de charges	<i>présentation en produits</i>	<i>comptabilisés en produits des activités annexes(si refacturation) ou en indemnités d'assurance(si relatif à des indemnités d'assurance) ou au crédit du compte de charges utilisé initialement ou au crédit du compte 649640 pour les avantages en nature</i>	<i>Suppression des transferts de charges</i>	NS

Les montants figurant dans ce tableau correspondent à des reclassements liés à la nouvelle réglementation comptable applicable à compter de l'exercice N. Ces reclassements n'ont pas d'incidence sur le résultat net de l'exercice, mais affectent la présentation intermédiaire des résultats et la comparabilité avec l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la

h

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

u

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	82 754	82 754	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	371	371	
	Taxes sur la valeur ajoutée	553	553	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	174 998	174 998	
	Débiteurs divers	68	68	
	Charges constatées d'avance	769	769	
	TOTAL DES CREANCES	259 514	259 514	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	99	99		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 740	13 740		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 786	3 786		
	Personnel et comptes rattachés	2 861	2 861		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 374	11 374		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 553	17 553		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 444	1 444		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	50 856	50 856		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 597			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport		83 490		83 490	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		83 490		83 490	
FINANCIERES	Participations	93 490		200		93 690
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	93 490		200		93 690
TOTAL		93 490		83 690	83 490	93 690

u

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	82 754	45 281	37 474	82,76
Autres créances				
TOTAL	82 754	45 281	37 474	82,76

W

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
FAE MISE DISPO PAULINE REGUL 2024	27 172
MISE A DISPO PAULINE 2025 2FM CONCEPT	22 487
FAE MISE DISPO PAULINE REGUL 2024	18 109
FAE MISE A DISPO PAULINE 2025	14 987
Totalisation	82 754

u

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145	181	(36)	-20,04
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 318	9 196	(5 878)	-63,92
Dettes fiscales et sociales	4 259	4 564	(305)	-6,69
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	7 722	13 941	(6 220)	-44,61

u

Charges à payer (détail)

au 31/12/2025

Libellé	Montant
FNP TELEPAGE 12/2025	44
FNP JURIDIQUE	1 242
HONORAIRES CAC 2EME ACPT 2025	1 978
FNP FRAIS APPROB COMPTES	55
Charges sociales sur C.P.	1 250
Dettes provisionnées sur C.P.	2 861
CAP - ADESATT 2025	10
Intérêts C.N.E. 1523807	46
FRAIS BQ 12	3
FRAIS TENUE DE COMPTE	24
COM DE MOUVEMENT	72
SOLDE TA ECOLES	54
FC CONVENTIONNELLE	83
Totalisation	7 722

u

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	769	3 262	(2 493)	-76.42
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	769	3 262	(2 493)	-76.42

Charges constatées d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - AXA TESLA GV036RC 01/03/25-28/02/2	01/01/2026	28/02/2026	187		
CCA - AXA COMPLEMENT VOITURE 24/03/25-01	01/01/2026	01/03/2026	7		
243475VP0 TESLA			575		
Totalisation			769		

h

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

NEANT

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

NEANT

h

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 100,00	10,0000	21 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 100,00	10,0000	21 000,00

h

Engagements de crédit-bail

Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat				189 696	189 696
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice				21 192	21 192
Cumulées				84 587	84 587
TOTAL				105 779	105 779
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice				15 884	15 884
Cumulées				97 890	97 890
TOTAL				113 774	113 774
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				8 552	8 552
entre 1 et 5 ans				9 264	9 264
à plus de 5 ans					
TOTAL				17 816	17 816
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans				443	443
à plus de 5 ans					
TOTAL				443	443

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
90 000	
90 000	
18 259	
18 259	
108 259	

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

CAUTION SOLIDAIRE EMPRUNT SCI MARSIM O

Engagements de crédit-bail

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI LALOMA	(11 888)	100,00	1 392
SAS 2FM CONCEPT	1 199 757	60,00	541 509
SCI INVEST FM	12 379	99,50	45 630
SCI 2FM IMMO	49 699	50,00	8 695

2. Participations (10 à 50 %)

SCI MARSIM O	(51 593)	30,00	(54 593)
SAS 2FCONSTRUCTION ALU	678 030	45,00	48 145

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

u